



SAINT-HERBAD' 2024



Badminton Club de Saint-Herblain

■ RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : GENERALITES

- 1.1. Le tournoi est déclaré sous le numéro 2301697 et sous le nom « **Tournoi écoresponsable SaintHerbad 2024** ». Il se déroule les **03 et 04 Février 2024 au Complexe Sportif du Vigneau**, Bd Salvador Allende, 44800 Saint-Herblain. Les matchs seront joués sur 7 terrains.
- 1.2. Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBAD. Il respecte le Cahier des Charges pour l'organisation des tournois adultes dans le département. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
- 1.3. Le Juge-Arbitre du tournoi est **Valérie L'HOSTIS**. Ses décisions sont sans appel. Elle est en droit de disqualifier tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements ou dont le comportement est contraire aux règles du badminton.
- 1.4. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD, être licencié le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension.

2. ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

- 2.1. **Le tournoi est ouvert aux joueurs valides et parabad (tous handicaps), aux catégories d'âge vétéran, senior, junior et cadet.**
- 2.2. Les tableaux joués seront les **DH, DD et DX** le samedi, et les **SH et SD** le dimanche. Les classements ouverts seront les suivants : RB, D, P et NC séparés en séries selon le CPPH des joueurs/paires. Les deux joueurs d'une paire ne peuvent pas avoir un rapport de cotes plus grand que 5 (exemples 101- 20 ou 2 - 11 non autorisé), cette règle ne s'applique pas aux paires de joueurs P/NC. **En raison de l'organisation d'un tournoi vétéran dans le département, les joueurs vétérans du 44 non-licenciés au BCSH ne pourront pas s'inscrire au tournoi.**

3. ARTICLE 3 : PROCEDURES D'INSCRIPTION

- 3.1. Les inscriptions se font exclusivement par **BADNET/EBAD**, la participation par joueur est fixée à **15 euros** pour un tableau et à **19 euros** pour deux tableaux (incluant 2 euros de participation fédérale). **Les joueurs ne pourront s'inscrire que dans 1 tableau par jour (cf. Article 5 : Déroulement)**. Aucune autre inscription ne sera prise en compte. Une paire ne sera validée qu'après inscription des deux joueurs de la paire. **La clôture des inscriptions est fixée au samedi 20 Janvier.**
- 3.2. Le comité d'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions dès que le nombre maximum de joueurs sera atteint. La priorité sera donnée à l'ordre d'arrivée. Dans l'intérêt de la compétition, le comité d'organisation pourra limiter le nombre de paires en provenance d'un même club en général et dans un même tableau en particulier.
- 3.3. **Les tableaux seront confectionnés le samedi 27 Janvier** suivant le CPPH des joueurs donné par la FFBAD à cette date. Les éventuelles listes d'attente seront organisées de préférence par série.
- 3.4. Les convocations seront adressées via **BADNET** dans la semaine précédant la date du tournoi. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.

4. ARTICLE 4 : FORFAITS

- 4.1. Les droits d'engagement sont remboursables en cas de désistement notifié avant le tirage au sort des tableaux ou d'annulation du tournoi. Dans les autres cas, ils ne seront remboursables qu'en cas de force majeure dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, ...).
- 4.2. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (27 janvier 2024) devra prévenir le plus tôt possible le comité d'organisation de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton (3 rue Pierre Lise 49000 Angers). Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.

5. ARTICLE 5 : DEROULEMENT

- 5.1. Les tableaux **DH, DD et DX seront joués le samedi 03 Février**, et les **SH et SD seront joués le dimanche 04 Février**.
- 5.2. Un aménagement des règles sera proposé aux joueurs parabad WH s'inscrivant en simple : jeu sur demi-terrain (couloir de côté inclus), et service faute s'il tombe dans le couloir du fond.
- 5.3. La compétition se déroulera en poules puis en élimination directe, ou poule unique de quatre, cinq ou six. Les tableaux seront constitués en privilégiant les poules de quatre, avec deux sortants par poule. Les classements en sortie de poule seront faits selon la règle FFBAD.
- 5.4. L'échéancier des matchs sera affiché le jour du tournoi dans la salle. Ce dernier n'est donné qu'à titre indicatif. Le Juge-Arbitre et le comité d'organisation se réservent le droit de modifier l'ordre et l'horaire des matchs pour le bon déroulement du tournoi. **Tout joueur doit être présent une heure avant son premier match et pointer dès son arrivée.**
- 5.5. A l'appel de leur nom, les joueurs auront 3 minutes de préparation, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Un joueur est susceptible d'être disqualifié s'il ne se présente pas dans les 5 minutes après l'appel de son nom. Le temps de repos est de 20 minutes minimum entre la fin d'un match et le début du suivant. Pour chaque match, une feuille de marque est à retirer puis à restituer à la table de marque.
- 5.6. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Seuls peuvent entrer sur le plateau sportif les joueurs appelés, leur coach (2 maximum), les bénévoles du comité d'organisation et toute personne autorisée par le Juge-Arbitre. A l'attention de toutes les personnes autorisées à se déplacer autour des terrains, le port des chaussures de ville est interdit sur le plateau sportif.
- 5.7. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Les volants autorisés par circulaire fédérale sont à la charge des joueurs, de façon équitable. En cas de litige, le volant officiel est le Yonex AEROSENZA 20.
- 5.8. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit obligatoirement avvertir le Juge-Arbitre et la table de marque, dans le cas contraire il pourra être disqualifié à l'appel de son match.
- 5.9. Tous les matchs se joueront en auto-arbitrage, sauf indications particulières du Juge-Arbitre.
- 5.10. Tous les joueurs doivent avoir un comportement correct lors du tournoi. En cas de manquement, ils pourront être sanctionnés par le Juge-Arbitre selon les règlements en vigueur. Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le Juge-Arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.
- 5.11. Les réclamations seront faites par un représentant du club concerné auprès du Juge-Arbitre, quittranchera les litiges sans possibilité d'appel.
- 5.12. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler aux Juges-Arbitres avant son premier match.
- 5.13. Tout participant est susceptible d'être photographié ou filmé pendant la durée du tournoi. Les photos et les films pourront être visibles sur divers supports : site internet, panneau d'affichage, etc.... Sur demande écrite du participant, ils seront retirés.
- 5.14. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- 5.15. Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement. Ce règlement sera affiché lors de la compétition.

6. ARTICLE 6 : CONTACTS

- 6.1. Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter le comité d'organisation par mail à saintherbad44@gmail.com. Merci de prévoir un délai suffisant pour permettre aux bénévoles de vous répondre.